

Document du mois de mai 2020

Il y a 70 ans... Jean-Baptiste de La Salle, proclamé saint « Patron » des éducateurs

Dans le **calendrier familial** des Frères des Écoles chrétiennes, le 24 mai, tout particulièrement, évoque le passage de Jean-Baptiste de La Salle au **calendrier universel** de l'Église catholique. Il est proclamé saint le 24 mai 1900 et Patron de tous les éducateurs le 15 mai 1950. Il est initialement fêté le 15 mai ; c'est la réforme du calendrier romain de 1969 fait coïncider sa fête avec la date de sa naissance au ciel, le 7 avril.

Chemin de sainteté

Leur fondateur étant mort en « **odeur de sainteté** », comme le dit la formule, les premiers Frères des Écoles chrétiennes sont amenés à collecter, dès 1719, de nombreux témoignages sur la vie et les vertus de Jean-Baptiste. Les premiers récits biographiques sont édités et diffusés (Maillefer, Blain, de Montis, Garreau) ainsi que des portraits. Ses **reliques** sont préservées. Vers 1740, les Frères rassemblent les éléments en vue d'établir la réputation de sainteté de ce **Serviteur de Dieu**. Une démarche est entreprise auprès du pape Clément XIII en 1764.

L'instabilité de cette période met un terme à cet élan de foi porté par la ferveur de cette génération de pionniers.



M^{re} Sanguinetti

J. Duret

Imp. A. Lemercier

LE BIENHEUREUX J. B. DE LA SALLE

Écrivant sa règle



Les Frères dont la foi a su traverser la Révolution, reconstruisent l'Institut autour de leur fondateur dont ils rééditent les écrits, les biographies et pour lequel ils reconstituent la documentation nécessaire pour introduire officiellement **sa cause** auprès du Pape. Cette démarche longue et complexe, conduite par le Frère postulateur du moment, débute avec le déroulement entre 1834 et 1837 des **procès diocésains** ① à Marseille, Paris, Reims et Rouen – lieux où de La Salle a laissé sa marque – chargés de collecter écrits et témoignages. Un dossier de 3 200 pages est envoyé ainsi à Rome. **Le 8 mai 1840, un décret du pape Grégoire XVI introduit officiellement la cause en béatification et en canonisation** du désormais **Vénérable de La Salle**. Le décret sur l'héroïcité de ses vertus sera établi en 1873.

La lenteur et la prudence administrative romaine ne refreine heureusement pas pour autant la Grâce qui agit : Le Frère Aldémien, le petit Étienne de Suzanne et Marie-Madeleine Ferry voient leurs **guérisons miraculeuses** opérées par l'intercession de Jean-Baptiste officiellement reconnues en 1887. Soit peu de temps avant **la béatification de Jean-Baptiste de La Salle le 9 février 1888**. Notre **Bienheureux** peut dès lors être invoqué par les fidèles des diocèses de Paris,

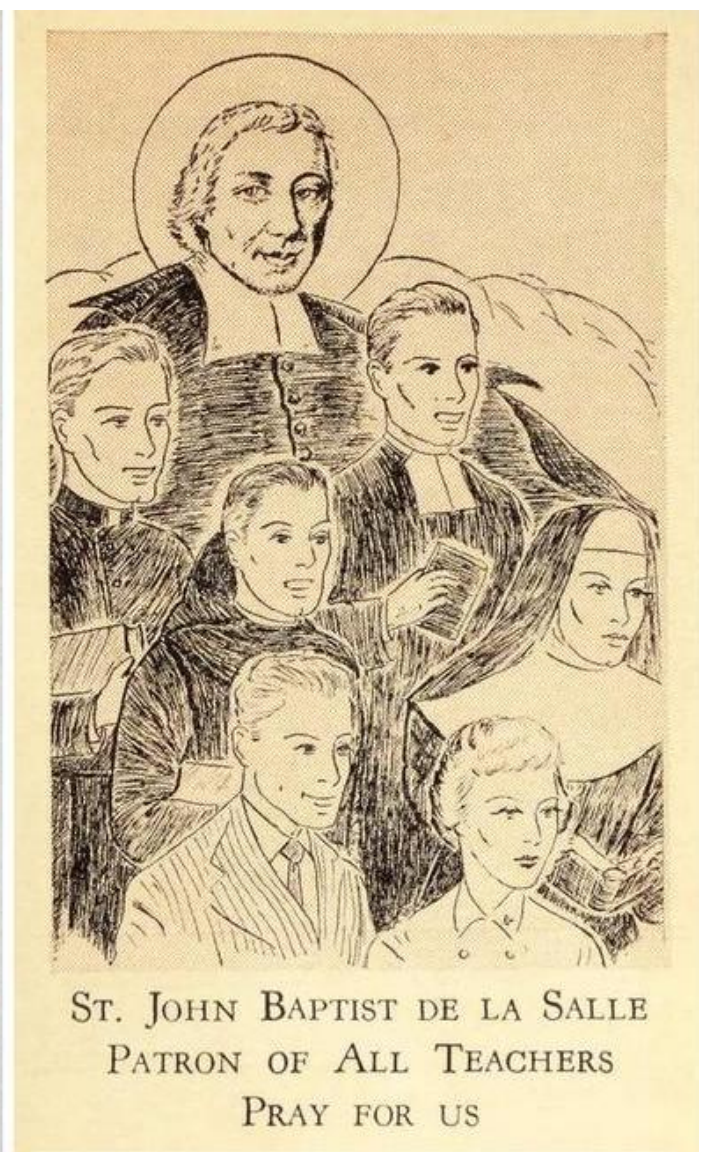
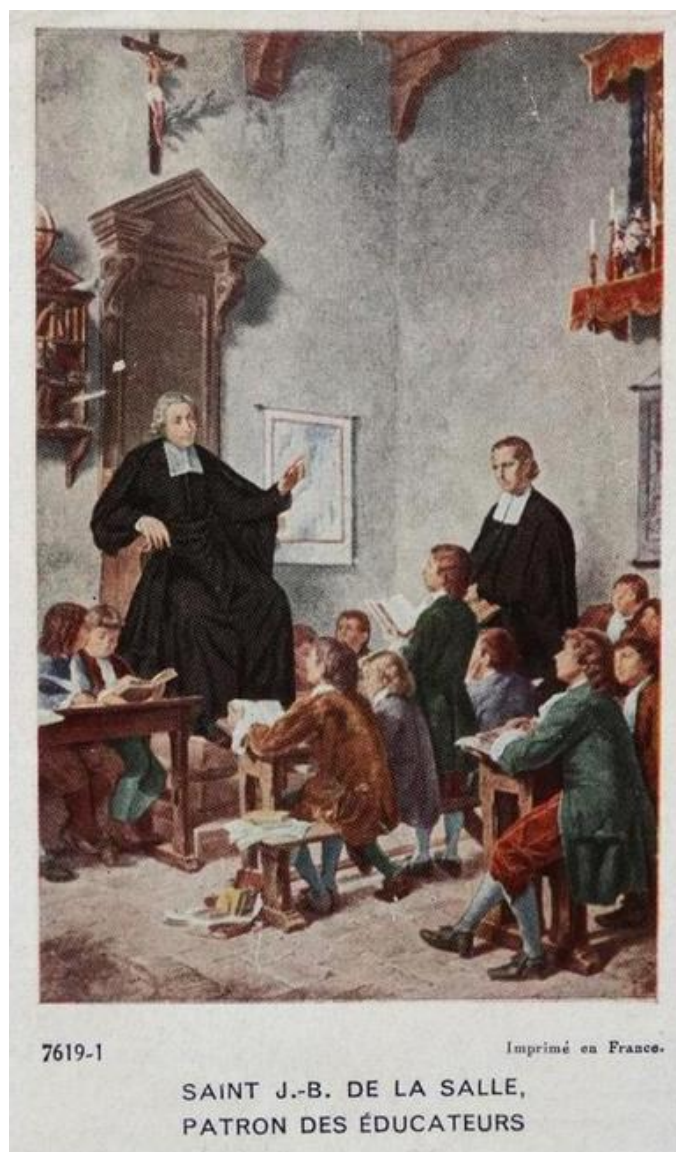
Reims et Rouen, en sa fête du 4 mai (déplacée au 6 mai en 1894), au commun des confesseurs avec des oraisons propres.

Le procès en canonisation poursuit son cours. Les récits biographiques de ce grand témoin de l'Évangile, la cinquantaine d'écrits qu'il a rédigés de son vivant sont analysés pour en discerner la cohérence spirituelle et théologique. Ses rapports au jansénisme – très distants – sont curieusement observés à la loupe.

Comme pour tous les grands saints fondateurs d'ordre, son talent d'organisateur est illustré par un Institut religieux qui, en cette fin de XIX^e siècle, est florissant et à l'échelle du monde. Sa survie et son développement peuvent être considérés comme des signes de l'Esprit-Saint. Deux guérisons miraculeuses à Rodez et à Montréal sont reconnues en 1889 et en 1899.

La canonisation de Jean-Baptiste est proclamée le 24 mai 1900.

Saint Jean-Baptiste de La Salle est inscrit au martyrologe romain, un office propre lui est consacré pour célébrer sa fête dans l'Église universelle le 15 mai. Avec confiance, tous les chrétiens sont invités à solliciter le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes comme intercesseur dans leurs prières.



Jean-Baptiste de La Salle, intercesseur

La glorieuse année 1900, celle de la canonisation et d'une exposition universelle à Paris où brillent l'Institut et ses œuvres, n'a pas fait oublier des Supérieurs que les nuages sombres s'accumulent en France quant à l'avenir de la congrégation. **La loi de juillet 1904 va interdire aux congrégations religieuses d'enseigner.**

Ce « tremblement de terre » incite les Frères, en 1906, à demander au Pape que Jean-Baptiste de La Salle puisse porter le titre de **Protecteur de l'enseignement populaire** ②. Cette période agitée ne le permet pas, et les Frères solliciteront de nouveau Rome en 1916, en 1932 et en 1946 – époques troublées là encore. Les Frères, dans la tourmente, et leurs associés laïcs de plus en plus nombreux souhaitent un Protecteur, un Médiateur qui entende leurs prières avec ces mots que lui-même a employés dans ses écrits et avec lequel ils partagent un même esprit d'éducateur et de catéchiste.

En 1949, les Frères s'adressent au Pape tandis que se profile l'Année sainte 1950 et la célébration du cinquantenaire de la canonisation. Ils suggèrent de saisir cette opportunité de calendrier pour que l'Église proclame saint Jean-Baptiste de La Salle « **Patron des maîtres chrétiens** ». Car c'est grâce à son total engagement dans l'éducation et la formation des maîtres qu'il a su **donner au métier d'éducateur sa dignité la plus aboutie en sa figure de ministère laïc.**

De La Salle a contribué à la **démocratisation** de l'enseignement, à la rénovation de l'école, à la transformation de la relation éducative, **en se fondant sur l'Évangile et une fraternité de laïcs consacrés à Dieu pour le service de l'éducation des jeunes.** Les maîtres ne sont pas de simples tâcherons de l'école, mais ils sont voulus par Dieu pour œuvrer avec Lui au Salut des enfants en le mettant à leur portée. Le métier d'éducateur est un ministère, participant à celui des apôtres. Il s'accomplit dans le mouvement de l'Esprit qui touche les cœurs et donne vie. Dans la prière, l'éducateur peut s'unir, avec ses élèves, à cette vie dans l'Esprit et vivre la relation éducative dans la réciprocité qui fait grandir les cœurs.

« Les Maîtres chrétiens de tout l'univers catholique ont toujours besoin de grâces particulières pour accomplir leur labeur quotidien d'éducateurs, aujourd'hui surtout où nous voyons se multiplier les difficultés pratiques de l'éducation... » ③.

« Les Saints sont nos patrons et nos modèles, et le Seigneur les suscite dans l'Église comme des flambeaux à la lumière desquels peuvent s'inspirer les fidèles pour le parfait accomplissement de leur devoir et des devoirs d'état ; comme des avocats très puissants auprès du divin trône, qui demandent pour nous les grâces nécessaires pour bien faire la volonté de Dieu » ④.

Saint Jean-Baptiste de La Salle a été proclamé « **Patron de tous les éducateurs de l'enfance et de la jeunesse** », par le pape Pie XII, le 15 mai 1950.



Bruno Mellet

Sources

- *Recueil de documents relatifs à la cause de béatification et de canonisation de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, FEC, Rome, 1905.
- *Bulletin d'Information des Frères des Écoles chrétiennes* (années 1950 et 1951).
- *Circulaires instructives et administratives* (années 1835, 1840, 1887, 1888, 1900, 1950).

Documents du mois déjà publiés

Document

À la suite de cette proclamation, une plaque est apposée dans la grotte de la Sainte-Baume, le 9 septembre 1950, par les Frères du District de Provence. Il y est inscrit :

« **Accablé par toutes sortes d'épreuves, persécuté par les jansénistes pour son attachement à la foi romaine, saint Jean-Baptiste de La Salle, Fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, organisateur de l'enseignement populaire en France, proclamé « Patron des maîtres chrétiens »** le 15 mai 1950, vint en 1713, se recueillir à la Sainte-Baume, et dans une longue retraite de quarante jours, puiser de nouvelles forces pour le service de Dieu et de l'Enfance ».



Photo : « Frères du District de Provence, à la Sainte-Baume, 9 septembre 1950, inauguration de la plaque commémorative, Archives de la Maison Généralice, Rome, cote BJ505. »

- (1) : Où l'on confronte les éléments en faveur ou non de la canonisation.
- (2) : Patronage assumé par saint Joseph Calasanz, fondateur des Clercs Réguliers des Écoles Pies en 1733.
- (3) : Courrier adressé aux Frères par des délégués d'associations italiennes de maîtres et maîtresses catholiques, décembre 1949 (circulaire n° 331 du 06/08/1950).
- (4) : Id., note 3.